



الجمهورية الجزائرية  
الديمقراطية الشعبية

# الجريدة الرسمية

اتفاقات دولية، قوانين، ومراسيم  
قرارات وآراء، مقررات، مناشير، إعلانات وبلاعات

## JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS

ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

(TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER  (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION  SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT  Abonnement et publicié :  IMPRIMERIE OFFICIELLE  Les Vergers, Bir Mourad Raïs, BP 376 ALGER-GARE  Tél : 023.41.18.89 à 92  Fax : 023.41.18.76  C.C.P. 3200-50 Clé 68 Alger  BADR : Rib 00 300 060000201930048  ETRANGER : (Compte devises)  BADR : 003 00 060000014720242
	1 An	1 An	
Edition originale.....	1090,00 D.A	2675,00 D.A	
Edition originale et sa traduction....	2180,00 D.A	5350,00 D.A  (Frais d'expédition en sus)	

Edition originale, le numéro : 14,00 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 28,00 dinars.

Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés.

Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

**Arrêté du 3 Chaâbane 1445 correspondant au 12 février 2024 portant désignation du président et des membres du comité économique intersectoriel des médicaments.**

-----

Par arrêté du 3 Chaâbane 1445 correspondant au 12 février 2024, sont désignés, en application des dispositions de l'article 4 du décret exécutif n° 20-326 du 6 Rabie Ethani 1442 correspondant au 22 novembre 2020, modifié et complété, portant missions, composition, organisation et fonctionnement du comité économique intersectoriel des médicaments, président et membres du comité économique intersectoriel des médicaments, pour un mandat d'une durée de trois (3) ans :

Mmes. et MM. :

- Redha Belkacemi, représentant du ministre de l'industrie et de la production pharmaceutique, président ;
- Soumeya Yahiaoui, représentante du ministre de la santé, membre ;
- Yamina Talem, représentante du ministre des finances (direction générale des douanes), membre ;
- Assia Bouikni, représentante du ministre des finances (direction générale des impôts), membre ;
- Zhira Salhi, représentante du ministre du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, membre ;
- Bisma Daoui, représentante du ministre du commerce et de la promotion des exportations, membre ;
- Mokhtaria Bezaoucha, représentante de l'agence nationale des produits pharmaceutiques, membre ;
- Amina Nour Elhouda Cherif, représentante de la pharmacie centrale des hôpitaux, membre ;
- Nadjah Khelfallah, représentante de la caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés, membre ;
- Yacine Mezaour, expert en pharmaco-économie, membre ;
- Ahmed Tas, expert en économie de santé, membre.

MINISTRE DU TOURISME  
ET DE L'ARTISANAT

Arrêté du 6 Joumada El Oula 1445 correspondant au 20 novembre 2023 modifiant l'arrêté du 25 Rajab 1442 correspondant au 9 mars 2021 portant désignation des membres du conseil d'administration de l'agence nationale de développement du tourisme.

Par arrêté du 6 Joumada El Oula 1445 correspondant au 20 novembre 2023, l'arrêté du 25 Rajab 1442 correspondant au 9 mars 2021, modifié, portant désignation des membres du conseil d'administration de l'agence nationale de développement du tourisme, est modifié comme suit :

\* — M. Amine Annari, représentant du ministre chargé du tourisme, président, en remplacement de M. Mohamed Lamine Gherbi ;

..... (le reste sans changement) .....

Arrêté du 14 Joumada El Oula 1445 correspondant au 28 novembre 2023 portant nomination des membres du conseil d'orientation de l'école nationale supérieure du tourisme.

-----

Par arrêté du 14 Joumada El Oula 1445 correspondant au 28 novembre 2023, les membres dont les noms suivent, sont nommés, en application des dispositions des articles 6 et 8 du décret exécutif n° 94-255 du 9 Rabie El Aouel 1415 correspondant au 17 août 1994, modifié et complété, portant création de l'école nationale supérieure du tourisme, au conseil d'orientation de l'école nationale supérieure du tourisme :

Mmes. et MM. :

- Abdelaziz Madoni, représentant du ministre chargé du tourisme, président ;
- Hakima Bougherara, représentante du ministre chargé des finances ;
- Ilyes Djaraf, représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- Kamel Korib, représentant du ministre chargé de l'éducation nationale ;
- Sabrina Samadi, représentante du ministre chargé de la formation et de l'enseignement professionnels ;
- Choukri Benzarour, représentant du ministre chargé de l'artisanat ;
- Narma Ait Mesbah, représentante de la ministre chargée de l'environnement ;
- Mohamed Nazid Yousfi, représentant de l'autorité chargée de la fonction publique ;
- Fayçal Sebti, représentant élu parmi le personnel enseignant de l'école nationale supérieure du tourisme.

Sont abrogées, les dispositions de l'arrêté du 29 Safar 1442 correspondant au 17 octobre 2020, modifié, portant nomination des membres du conseil d'orientation de l'école nationale supérieure du tourisme.

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DES ENERGIES RENOUVELABLES

Arrêté du 9 Rabie Ethani 1445 correspondant au 23 octobre 2023 portant désignation des membres du conseil d'administration de l'observatoire national de l'environnement et du développement durable.

-----

Par arrêté du 9 Rabie Ethani 1445 correspondant au 23 octobre 2023, les membres dont les noms suivent, sont désignés, en application des dispositions des articles 8 et 9 du décret exécutif n° 02-115 du 20 Moharram 1423 correspondant au 3 avril 2002 portant création de l'observatoire national de l'environnement et du développement durable, au conseil d'administration de l'observatoire national de l'environnement et du développement durable :